



Les consultations démocratiques européennes : Atelier n°2 Argo Think Tank : comment assurer la représentativité ?

Le succès des Conventions démocratiques et le regain de confiance dans les processus européens qui doit en découler dépendent en grande partie de la **représentativité de la consultation**. En effet, le risque est que seul un public déjà intéressé et sensibilisé aux questions européennes y participe, sans mobiliser les publics peu informés ou plus opposés.

Il s'agit alors de déterminer comment intéresser et mobiliser l'ensemble de la population.

1. Critères de participation des citoyens

Le principe prôné par les participations de l'atelier est d'**ouvrir cette consultation au maximum** à tous ceux qui souhaitent s'exprimer, y compris donc :

- les mineurs qui en expriment la volonté. Ils sont en effet concernés au premier chef par l'avenir de l'Union européenne ;
- les étrangers, dont l'œil extérieur et la connaissance d'autres modes de coopération peuvent être enrichissants pour la réflexion.

Il importe d'assurer également la possibilité pour **les Français de l'étranger** de participer. A cette fin, **le réseau des alliances françaises pourrait être mobilisé**, notamment pour héberger des rencontres et échanges. Les députés des Français de l'étranger pourraient jouer un rôle à la fois de point de contact, d'entraînement et de modération.

2. Participation financière

Il est **capital**, pour le succès des consultations, **que la société civile et le secteur privé soient moteurs dans l'organisation des événements physiques**. Pour encourager cela, **les administrations publiques, tant au niveau national qu'au niveau local, devraient participer à l'organisation matérielle** en mettant à disposition des infrastructures pour organiser des événements labellisés « consultations démocratiques ». Une circulaire pourrait par exemple être publiée pour inciter les administrations à faciliter l'organisation de ces consultations.

La possibilité de créer des incitations fiscales pour pousser des organismes privés (ONG etc.) à participer a été évoquée mais rejetée tant pour des raisons de délai, d'organisation que d'équilibre des finances publiques.

3. Communication et relais médiatiques

La couverture médiatique des consultations est **fondamentale** dans leur réussite tant pour inciter les citoyens à participer que pour assurer un portage politique réel. Plusieurs propositions peuvent être faites dans cette optique :

- **Un réseau de correspondants** pourrait être créé spécifiquement pour le suivi des consultations. Ce réseau serait particulièrement nourri d'informations et invité à assister au maximum d'événements ;
- **Les médias européens devront constituer un premier point d'appui essentiel**, d'une part pour assurer une couverture commune dans plusieurs États membres, et dans l'optique d'entraîner ensuite des médias nationaux ;
- Il importerait de parvenir à **mobiliser la presse quotidienne régionale**, du fait de sa portée, et en particulier dans l'optique de toucher des citoyens traditionnellement peu

intéressés par ces sujets. Celle-ci pourrait relayer les événements locaux liés aux consultations ;

- Afin de créer un *momentum* et un focus autour de ce sujet, **le Président de la République pourrait profiter du maximum de ses interventions pour mentionner les consultations**, à la manière de la stratégie de communication employée par Barack Obama, du temps de sa présidence, sur l'*Obamacare*. Il importe également d'**associer d'autres visages à cette initiative, responsables politiques ou membres la société civile capables de communiquer de manière a-partisane sur l'importance des enjeux européens**, au risque sinon de trop lier le processus de consultation à la figure du Président et au Gouvernement, et de risquer ainsi de biaiser les réponses.

4. Déploiement des consultations physiques sur le territoire

Il a été proposé dans le cadre de l'atelier de **créer une structure *ad hoc***, à l'image de ce qui a été mis en place pour la candidature de Paris à l'exposition universelle 2025 ou pour les jeux olympiques Paris 2024 **afin de coordonner l'ensemble des acteurs** et de permettre des partenariats public-privé.

L'un des points-clés du succès des consultations réside pour les participants à l'atelier dans **la mobilisation des corps intermédiaires**, qui seuls sont à même de relayer l'initiative en local sur tous les territoires et d'associer l'ensemble des citoyens. Ont en particulier été cités : l'Association des Maires de France, les syndicats, les fédérations professionnelles et étudiantes, les universités, les associations, les chambres de commerce et d'industrie. Bien qu'il soit impossible de solliciter individuellement l'ensemble de ces organisations, le comité pourrait impliquer 5 organisations implantées dans tout le territoire et prendre contact avec celles-ci en leur adressant une communication spécifique pour les inciter à être les relais des consultations sur le territoire. Il s'agirait, grâce à ces organisations partenaires, d'obtenir un premier maillage du territoire devant ensuite être complété par la participation spontanée d'autres organisations.

Afin de réellement mobiliser ces corps intermédiaires ainsi que de permettre de faire remonter une information qui puisse être effectivement traitée des échanges organisés, un cadre doit leur être fourni. C'est pourquoi les membres de l'atelier proposent de **créer un « kit » permettant aux acteurs qui le souhaitent d'organiser leur consultation**. Celui-ci, structuré assez similairement au questionnaire, proposerait :

- Un **guide d'animation** des consultations, à destination des modérateurs ;
- Une **liste des thèmes**, calquée sur celle du questionnaire, afin de pouvoir organiser des consultations thématiques ;
- Pour chaque thème : **une note explicative** des compétences et actions de l'Union en la matière, accompagnée éventuellement d'une retranscription des positions des groupes parlementaires au Parlement européen sur le sujet. Un site comme Touteleurope.eu pourrait par exemple être missionné pour ce travail ;
- Pour chaque thème **une série de question**, et pour chaque question un menu déroulant détaillé permettant d'inscrire un pourcentage de votants pour une proposition parmi les présents. Si cela est nécessaire pour assurer un traitement effectif des réponses, il importe de toujours laisser une case « commentaires » afin de permettre à ceux qui souhaitent exprimer d'autres idées le puissent ;
- Ces questions seraient organisées selon deux volets : un volet constat/un volet propositions ;
- **Ce kit serait accessible à tous et facilement** téléchargeable depuis un site internet sur lequel seraient également chargées les réponses ;
- La création de ce kit, afin qu'il ne puisse être accusé de biaiser les réponses, devrait être confié à un comité représentatif géographiquement, socialement, politiquement.

5. Rôle des élus

Le rôle des élus, et surtout des députés nationaux et européens, est **majeur dans la mise en œuvre**.

Ils pourront en particulier :

- Être le point de contact des citoyens sur leur circonscription pour toute question liée aux consultations ;
- Œuvrer à la mobilisation du réseau d'acteurs locaux ;
- Coordonner leur organisation ;
- Modérer les échanges.